

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° CL498

présenté par
M. Breton

ARTICLE 26

Supprimer l'alinéa 4.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa étant le doublon de l'alinéa 6, il convient de le supprimer.